

Centre Communal d'Action Sociale de WAVRANS SUR L'AA

Procès-verbal de la Séance du Conseil d'Administration

en date du **2 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi deux avril à 18h00, la Commission du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M.DELANNOY Julien, Ordonnateur.

Présents : ANNE Fernande, ANSEL Christine, BOIN Eveline, CAPELLE Fabienne, COQUEMPOT Anne-Marie, DELANNOY Julien, DUMONT Philippe, FOUACHE Séverine LEFEBVRE Bernard, LEFEBVRE Muriel, NORMAND Claudine, RAIMOND David, THUILLIEZ Michel, BOURGEOIS Edwige, CUEGNET Chantal,

Absents excusés : CHOCHOY Gérard, DELOBEL Laurence

Le procès-verbal de la réunion du 21 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

Anne Marie Coquempot est nommée secrétaire de séance.

Délibération 001 : Adoption du Compte de Gestion

Il est défini ce que sont un compte de gestion et un compte administratif.

Le compte de gestion présenté s'établit comme suit :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	7 072.11 €
Recettes	9 347.15 €
Soit un excédent	2 275.04 €
Excédent 2022	7 818.20 €
Résultat de clôture 2023	10 093.24 €
<u>Investissement</u>	
Dépenses	0 €
Recettes	0 €

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité par le CCAS.

Délibération 002 : Adoption du Compte Administratif

Le compte de gestion et le compte administratif sont concordants.

Madame FOUACHE présente le compte administratif :

<u>Fonctionnement</u>	
Dépenses	7 072.11 €
Recettes	9 347.15 €
Soit un excédent	2 275.04 €
Excédent 2022	7 818.20 €
Résultat de clôture 2023	10 093.24 €
<u>Investissement</u>	
Dépenses	0 €
Recettes	0 €

Il est identique au compte de gestion. Le compte administratif est adopté à l'unanimité par le CCAS.

Délibération 003 : Affectation du Résultat

Le résultat de clôture 2023 est de **10 093.24 €**.

Monsieur le Président propose d'affecter ce résultat au budget 2024. Les administrateurs l'acceptent à l'unanimité.

Délibération 004 : Vote du BP 2024

Le budget adopté à l'unanimité par les administrateurs ne comporte pas de section d'investissement.

Sa section de fonctionnement est équilibrée : les dépenses de fonctionnement et les recettes de fonctionnement s'élèvent à 19 600 euros.

Délibération 005 : Convention UFC Que Choisir

Monsieur le Président expose le rdv avec le président d'UFC Que choisir M. Billaut Jean Michel. Ce dernier nous propose différents ateliers sur 3 thématiques : Consommer responsable, Pièges et arnaques, mieux manger pour un coût de 100 € par atelier pour 15 personnes maximum.

Le conseil d'administration accepte à l'unanimité et choisissent les ateliers suivants : « Je déjoue les pièges et sollicitations commerciales » et « en-jeu conso : des écocgestes à portée de main » et autorise monsieur le Président a signé la convention avec UFC Que Choisir.

Atelier de découverte de réflexologie plantaire

Monsieur Le Président a rencontré Mme Karine Roussel, praticienne en réflexologie plantaire et bien être, qui souhaite se faire connaître grâce à des ateliers de découverte. A titre gracieux, elle propose un atelier par mois qui se décompose en 6 rendez-vous individuels d'une vingtaine de minutes, les samedis entre 9h et 12h : les 13/04, 18/05, 15/06 et 13/07.

Le conseil d'administration accepte à l'unanimité et valide le prêt, à titre gratuit, de la garderie de l'école pour ces ateliers.

Aide exceptionnelle du département :

Le département propose un accompagnement complémentaire « soutien aux sinistrés ». Certaines collectivités ont adressé des dons au département, en soutien aux sinistrés, afin de venir en aide aux personnes ayant dû quitter définitivement leur logement en raison de désordres bâtimentaires les rendant inhabitables. Afin de permettre un accompagnement complémentaire, ciblé, au cœur même des communes sinistrées, le département propose d'utiliser ce fonds de soutien aux sinistrés, en s'appuyant sur l'échelon communal.

Le conseil d'administration étudie 9 dossiers reçus en mairie et donne un avis favorable à l'ensemble des demandes.

Questions diverses

Monsieur Le Président donne lecture d'un courrier d'un wavranais sinistré demandant une aide exceptionnelle au CCAS. Monsieur le Président propose aux membres d'y réfléchir pour la prochaine réunion début juillet.

Il est fait le bilan de la distribution des colis des aînés 2023 : 90 colis doubles, 79 colis simples, 8 colis hospitalisés ont été délivrés. 7 398.31 euros ont été dépensés (sur 2024) pour l'achat des denrées composant ces colis.

Monsieur le Président remercie les membres du CCAS pour la distribution mais aussi pour l'aide apportée à l'agent communal lors de la préparation des colis.

Monsieur le Président fait savoir que les travaux du city ont commencé ce jour.

La prochaine réunion se tiendra début juillet, à l'ordre du jour la demande d'aide exceptionnelle ainsi que les demandes de secours du 14 juillet.

Liste des délibérations adoptées :

001 Adoption du Compte de Gestion

002 Adoption du Compte Administratif

003 Affectation du Résultat

004 Budget Primitif 2024

005 Convention UFC Que Choisir

A Wavrans-Sur-l'Aa, 2 avril 2024

Le Président du CCAS,



Le Secrétaire,

A handwritten signature in blue ink, written over a horizontal line. The signature appears to be "J. Coquimpes".